

ERGONOMIE DES BÂTIMENTS DE BUREAUX

Principales réglementations et principaux risques

,

Objectifs de la formation

Identifier les principales réglementations et les principaux risques

Maîtriser les solutions techniques adaptées

Appréhender la conception des bureaux comme un outil au service de l'organisation du travail et le moyen de prévenir des troubles musculo-squelettiques (TMS) et des risques psychosociaux (RPS), ou comment valoriser la qualité d'usage

Permettre un dialogue opérationnel avec un ergonome dans les projets de conception

Parmi nos formateurs

- Professionnel(s) du secteur

Public concernés

- Maîtres d'ouvrage publics et privés
- Responsables techniques
- Chefs de projets
- Responsables de programmes
- Entrepreneurs
- AMO et MOD
- Responsables d'opération
- Dirigeants
- Architectes
- Bureaux d'études

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Accueil des participants

Introduction

- Le métier d'ergonome, son positionnement et son rôle dans les projets architecturaux

La réglementation

- Les aspects généraux (ERP, bâtiment soumis au Code du travail, accessibilité)
 - Le Code du travail
 - Les normes et recommandations en vigueur (espace de travail, implantation du poste, ambiances physiques...)
-

Focus sur les principes d'aménagement de bureaux

- Bureau individuel
 - Espace ouvert, partagé (l'open space)
 - Les modes de distribution
 - Les espaces annexes
-

Les principaux risques

- TMS (troubles musculo-squelettiques)
- RPS (risques psychosociaux)

Déjeuner

Méthodologie d'intervention et repères pour la conception

- L'analyse des situations de travail
 - La construction d'un principe organisationnel
 - L'instruction des besoins et des liens fonctionnels
 - La mise en place d'un groupe de travail utilisateurs (démarche participative)
 - La notion de concept de postes
 - Le choix du mobilier
 - Le métier de space-planning
 - La signalétique
 - Le rôle du CHSCT
 - L'organisation du transfert
-

Études de cas pratiques

- Programmation d'un bâtiment de bureaux
- Réhabilitation d'un bâtiment de bureaux dans le cadre d'une réorganisation de l'entreprise

Fin de journée

Dates

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux

intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ **Modalités d'évaluation:**

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ **Modalités techniques FOAD:**

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.